

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DÉCEMBRE 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-75

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents :

Conseillers représentés :

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt, le vingt-trois décembre à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 19 décembre 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet CONVENTION DE MISE A DISPOSITION - TRAVAUX DE PROTECTION DES ALLOUVIERS - GEMAPI

Dans le cadre des travaux de protection des Allouvières contre les inondations du torrent de la Biaysse, Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de signer une convention de mise à disposition de parcelles communales avec la Communauté de Communes du Pays des Ecrins.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Premier Adjoint à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.



Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS